

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Réforme en immigration :
Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue s'inquiète des impacts

Rouyn-Noranda, le 7 novembre 2019 – Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue se désolé de la réforme en immigration mise en place par Québec et s'inquiète des impacts qui en découleront.

Les nouvelles mesures visant à réduire l'accès au Programme de l'expérience québécoise (PEQ) à divers étudiants de formations ciblées réduisent assurément l'attractivité du Québec – et par le fait même, de l'Abitibi-Témiscamingue – à l'international.

D'autant que Québec compte réviser la liste des programmes admissibles sur une base annuelle.

« L'économie ne change pas chaque année, souligne le directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Sylvain Blais. Que la liste soit révisée, c'est une chose, mais il faut que l'on puisse respecter les promesses qui ont été faites aux étudiants étrangers au moment où ils font leurs choix. Leurs programmes de formation durent trois ans; si le programme de formation qu'ils ont choisi leur donne accès au PEQ, ça doit être encore vrai trois ans plus tard. »

Pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, il est actuellement question de cinq formations qui ne figurent pas parmi les programmes au terme desquels les étudiants peuvent accéder au PEQ, dont trois, prioritaires dans notre stratégie de recrutement international : *Technologie forestière*, *Techniques de travail social* et *Techniques de comptabilité et de gestion*.

Ces trois programmes de formation ont compté, à eux seuls, pour 28 % des demandes d'admission en provenance d'étudiants internationaux, à l'automne 2019.

« Ce sont des programmes de formation qui répondent clairement à des besoins en emplois. Je suis sincèrement inquiet pour nos employeurs, pour les entreprises de chez nous, qui vivent déjà la pénurie de main-d'œuvre », estime M. Blais.

L'annonce coïncide avec le début des campagnes de recrutement à l'international visant, justement, à attirer davantage d'étudiants internationaux en Abitibi-Témiscamingue.

Si la vingtaine d'étudiants internationaux inscrits dans l'un des trois programmes absents de la liste établie par Québec sont soulagés du droit acquis qui leur a été accordé, beaucoup de questions sans réponses demeurent pour ceux et celles qui comptaient les imiter.

« Lorsqu'ils choisissent de venir étudier chez nous, au Québec, en Abitibi-Témiscamingue, les étudiants en font un projet de vie, auquel se rattachent des choix importants, souvent déchirants et coûteux. À quels critères, démarches, délais, les étudiants internationaux admis dans le futur devront-ils faire face s'ils veulent obtenir leur statut de résident permanent advenant le cas où leurs programmes de formation ne figurent pas dans la liste reçue? Pour l'instant, c'est inquiétant et c'est difficile d'y répondre », admet la directrice du Service des affaires étudiantes et des communications, Kathleen Slobodian.

Préoccupé par la suite des choses, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue entend être à l'affût de tout développement dans ce dossier pouvant lui permettre d'accomplir sa mission et répondre aux besoins de main-d'œuvre importants sur son territoire.

-30-

Source :

Dany Bouchard
Coordonnateur aux communications et à l'international

Pour information :

Karine Aubin
Conseillère en communication
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
karine.aubin@cegepat.qc.ca
819 762-0931, poste 1243